

TERRITOIRE

Signature de la démarche « Forestiers engagés » en Haute-Savoie

A l'occasion de la journée internationale des forêts, le Conseil départemental de la Haute-Savoie et le Pôle Excellence Bois ont officialisé la démarche « Forestiers Engagés » à l'Écomusée du bois et de la forêt de Thônes. Cette initiative collective vise à promouvoir la gestion forestière et le bois comme matériau d'avenir, tout en préservant les forêts locales et leurs usages. Dans ce cadre, Marie-Louise Donzel-Gonet, Vice-présidente déléguée à l'agriculture, la forêt et l'alimentation et Julien Haase, Président du Pôle Excellence Bois ont signé ce jour le contrat « Forestiers Engagés », en présence de Sabine Oppiliart, sous-préfète de Thonon-les-Bains.

En Haute-Savoie, 40% du territoire est couvert par la forêt. Cette ressource naturelle et renouvelable représente un enjeu majeur tant en matière d'aménagement durable que pour le développement économique du département. La forêt joue un rôle essentiel dans la régulation de l'environnement : elle est un réservoir de biodiversité, une ressource durable lorsqu'elle est bien gérée et un matériau noble au service de nombreuses industries.

Dans un contexte de dérèglement climatique et de menaces accrues sur les écosystèmes forestiers, "Forestiers Engagés" valorise les engagements des acteurs de la filière forestière pour la transition écologique et la préservation des fonctions et usages des forêts de montagne de Haute-Savoie. Cette démarche permet également d'illustrer les liens historiques entre les Hauts-Savoyards et les métiers de la forêt et du bois.

La démarche encourage la mobilisation des divers acteurs de la récolte forestière, fortement impliqués dans la gestion durable des forêts haut-savoyardes : l'Office National des Forêts pour les forêts publiques, le Centre National de la Propriété Forestière et l'Union des Forestiers Privés pour les forêts privées, les Communes Forestières mais également le réseau d'entreprises de 1^{ère} et 2nd transformations.

Elle vise notamment à :

- préserver la forêt dans un contexte de risques accrus (changement climatique, fréquentation, etc.) ;
- augmenter la récolte durable à faible impact environnemental ;
- asseoir les bases d'un dialogue durable entre tous les partenaires de la récolte forestière ;

- contribuer à une meilleure conciliation des usages en forêt.

La signature de ce contrat est également l'occasion de souligner l'importance de la filière bois, un secteur clé de l'économie locale, créateur d'emplois directs mais actuellement confronté à une crise sanitaire majeure.

La crise sanitaire actuelle, due au développement des insectes ravageurs (scolytes) affectant l'épicéa, a d'importantes conséquences sur les forêts du département. Les conditions météo des années 2022 et 2023 ont favorisé la propagation de ces insectes, et le volume de bois sinistré a été multiplié par 4 depuis 2021, atteignant désormais plus de 200 000 m³ pour l'année 2024. En conséquence, les propriétaires ont désormais l'obligation d'exploiter les arbres scolytés : l'arrêté régional de lutte a été récemment signé par la Préfète de région.

Le soutien du Conseil départemental s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis juillet 2021. Après avoir doublé son budget en faveur de l'agriculture et de la forêt, pour atteindre 10 M€ annuel, le Département a également élaboré un Plan Forêt visant à préserver l'écosystème forestier.

En parallèle, l'Etat a mis en place différents dispositifs de soutien, avec, dès 2021, des aides au renouvellement forestiers pour les zones sinistrées par les scolytes, via les programmes France Relance et France 2030. Ces dispositifs, en cours de déploiement, représentent un engagement de plus de 480 000€ de subventions, pour la Haute-Savoie. Egalement, le programme France Nation Verte a permis, dès 2024, la création d'un fonds destiné aux parcelles touchées par la crise sanitaire.

CONTACTS PRESSE

Pôle Excellence Bois

Emeline Mauduit
06 46 11 74 15
e.mauduit@poleexcellencebois.fr

Conseil départemental

Célia Picard
06 89 19 46 62
celia.picard@hautesavoie.fr